

Département du Nord
Arrondissement de LILLE

Communauté de communes PEVÈLE CAREMBAULT
EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DELIBERATION
CC_2021_046

OBJET :

COMMISSION n°3

Politique de la Ville

Programmation 2021

Présents à l'ouverture
de la séance :

Titulaires présents : 37

Suppléants présents : 0

Procurations : 11

Nombre de votants : 48

L'an deux mille vingt-et-un, le 6 avril à 18 heures 30, le Conseil Communautaire de la communauté de communes Pévèle Carembault s'est réuni à PONT-A-MARCQ sous la présidence de Monsieur Luc FOUTRY président, pour la tenue de la session ordinaire, suite à la convocation du 30 mars 2021, conformément à la loi.

Présents :

Luc FOUTRY, Président
Marie CIETERS, 1^{ère} Vice-Présidente
Bernard CHOCRAUX, 2^{ème} Vice-Président
Michel DUPONT, 3^{ème} Vice-Président
Yves LEFEBVRE, 4^{ème} Vice-Président
Bruno RUSINEK, 6^{ème} Vice-Président
Benjamin DUMORTIER, 8^{ème} Vice-Président
Nadège BOURGHELLE-KOS, 9^{ème} Vice-Président
Sylvain CLEMENT, 10^{ème} Vice-Président
Bernadette SION, 11^{ème} Vice-Présidente
Jean-Louis DAUCHY, 12^{ème} Vice-Président

Didier DALLOY, Guy SCHRYVE, José ROUCOU, Philippe DELCOURT, Thierry BRIDAULT, Franck SARRE, Frédéric PRADALIER, Olivier VERCRUYSE, Patrick LEMAIRE, Pascal FROMONT, Marion DUBOIS, Frédéric MINET, Odile RIGA, Marcel PROCUREUR, Thierry DEPOORTERE, Paul DHALLEWYN, Sylvain PEREZ, Christian DEVAUX, Pascal DELPLANQUE, Ludovic ROHART, Gilda GRIVON, Luc MONNET, Jean-Paul VERHELLEN, Alain DUCHESNE, Alain BOS, Jean-Luc LEFEBVRE

Ont donné pouvoir :

Vincent LAVALLEZ, procuration à Thierry DEPOORTERE
Vinciane FABER, procuration à Jean-Luc LEFEBVRE
Carine JOURDAIN, procuration à Gilda GRIVON
Michel PIQUET, procuration à Ludovic ROHART
Frédéric SZYMCZAK, procuration à Ludovic ROHART
Valérie NEIRYNCK, procuration à Bruno RUSINEK
Emmanuelle RAMBAUT, procuration à Luc MONNET
Thierry LAZARO, procuration à Marie CIETERS
Didier WIBAUX, procuration à Bernard CHOCRAUX
Joëlle DUPRIEZ, procuration à Sylvain CLEMENT
Michel MAILLARD, procuration à Jean-Luc LEFEBVRE

Absent excusé :

Arnaud HOTTIN, Régis BUE, Isabelle LEMOINE

Absents :

François-Hubert DESCAMPS

Secrétaire de Séance : Sylvain PEREZ

CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 6 avril 2021

COMMISSION n°3

POLITIQUE DE LA VILLE

Programmation annuelle du contrat de ville

Le Conseil Communautaire,

Vu la compétence Politique de la ville,

Vu la délibération n°2015/194 du conseil communautaire en date du 29 juin 2015 relative à la signature du contrat de ville pour les années 2015-2020,

Vu la délibération n°CC_2017_119 du conseil communautaire du 26 juin 2017 relative à la programmation annuelle du contrat de ville pour 2017,

Vu la délibération n°CC_2018_097 du conseil communautaire du 28 mars 2018 relative à la programmation annuelle du contrat de ville pour 2018,

Vu la délibération n°CC_2019_075 du conseil communautaire du 25 mars 2019 relative à la programmation annuelle du contrat de ville pour 2019,

Vu la délibération n°CC_2020_032 du conseil communautaire du 9 mars 2020 relative à la programmation annuelle du contrat de ville pour 2020,

Considérant que la compétence est restituée à la commune d'OSTRICOURT au 1^{er} juillet 2021.

Vu la programmation annuelle du contrat de ville pour le 1^{er} semestre, telle qu'annexée à la présente délibération

Où l'exposé de son Président,

APRES EN AVOIR DELIBERE

DECIDE (par 48 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION sur 48 votants)

- De valider la programmation annuelle du contrat de ville pour l'année 2021, telle que figurant en annexe de la présente délibération.
- D'autoriser son Président à signer tout document relatif à la mise en œuvre de ce programme d'actions.

Ont signé au registre des délibérations les membres du Conseil Communautaire repris ci-dessus.

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Le Président

Luc FOUTRY*

